

Date de dépôt: 15 mars 2006

Messagerie

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le rapport annuel de gestion et les comptes de la Fondation des parkings pour l'exercice 2004

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Préambule

Le Conseil d'Etat communique au Grand Conseil un rapport annuel établi conformément à l'article 20 de la loi sur la Fondation des parkings, du 17 mai 2001 (H 1 13). Ce rapport fait état de l'ensemble des activités déployées par la Fondation, établissement public autonome chargé de construire et d'exploiter des parkings dans le cadre de la politique des déplacements édictée par les autorités cantonales, ainsi que de procéder à diverses activités liées au stationnement.

Le Conseil de fondation a approuvé le rapport de gestion 2004 de la Fondation des parkings (ci-après la Fondation) le 11 avril 2005, ainsi que ses comptes et son bilan pour le même exercice. Ces derniers ont fait l'objet d'un examen, puis d'un rapport de l'Inspection cantonale des finances (ICF), établi le 20 octobre 2005, qui recommande l'approbation des comptes 2004 en tenant compte de ses observations (voir page 2). En date du 15 mars 2006, le Conseil d'Etat a donné son approbation au rapport de gestion de l'entreprise, aux comptes et au bilan du 31 décembre 2004, conformément à l'article 19 de la loi H 1 13.

L'année 2004 est à considérer comme une année de consolidation pour la Fondation des parkings. Après les changements intervenus en 2003 et la mise en place d'une nouvelle direction, la Fondation retrouve progressivement un nouveau mode de fonctionnement. La direction comprend désormais, outre le directeur général, trois directions : « administrative et financière »,

« planification grands travaux » et « exploitation ». La Fondation s'est aussi dotée d'une nouvelle comptabilité analytique.

En septembre 2004, conformément aux nouvelles dispositions de la loi sur la Fondation des parkings (H 1 13), M. Frederik Sjollema a été nommé par le Conseil d'Etat à la présidence de la Fondation, en remplacement de M. Robert Cramer, conseiller d'Etat, qui est resté membre du Conseil de fondation. L'effectif du personnel de la Fondation au 31 décembre 2004 était de 78 personnes (2003 : 52 personnes).

S'agissant du rapport de l'ICF, la Fondation et le Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement (DIAE) – dont la nouvelle appellation est le Département du territoire (DT) – ont notamment pris position sur les points suivants non encore résolus.

1.1 Valorisation et comptabilisation des subventions d'investissement et des subventions tacites

La Fondation a bénéficié d'investissements pris en charge par l'Etat lors de la construction de deux parkings. Ces investissements sont activés dans les comptes de l'Etat, qui enregistrent également les amortissements et intérêts financiers y relatifs. En revanche, les comptes de la Fondation ne reflètent ni ces actifs, ni ces charges. Concernant ces subventions d'investissement, il s'agit d'attendre les conclusions de l'étude en cours pour l'ensemble de l'Etat.

La Fondation bénéficie aussi de prestations gratuites (ou soumises à des conditions financières très favorables) octroyées par l'Etat ou d'autres collectivités publiques n'apparaissant pas dans ses comptes. Il s'agit notamment de droits de superficie gratuits, de mise à disposition gratuite de terrains ou de garanties de l'Etat sur des emprunts. Pour le département, la comptabilisation des droits de superficie est conforme aux conditions financières fixées par l'Etat.

1.2 Absence de contrat de prestations

L'ICF constate que contrairement à ce qui est prévu à l'article 10 de la Loi sur la Fondation des parkings (H 1 13), les rapports entre l'Etat et la Fondation n'ont pas été formalisés dans un contrat de prestations. Dans sa réponse, le département rappelle que la conclusion d'un contrat de prestations entre la Fondation et l'Etat de Genève n'est pas obligatoire et que seul le Conseil d'Etat est compétent pour en initier la préparation. Deuxièmement, la Fondation ne reçoit aucune subvention monétaire de l'Etat pour l'accomplissement de ses missions (P+R, parkings habitants) ce qui fait que cette contractualisation n'est pas indispensable. Troisièmement, pour qu'il y ait contrat, il faudrait que la Fondation maîtrise les conditions d'atteinte des objectifs fixés, comme par exemple la construction de nouveaux parkings.

Toutefois, dans ce type de réalisation, la multiplicité des acteurs et des conditions de réalisation rend difficile l'imputation des résultats à la seule Fondation. C'est pourquoi, le suivi des activités de la Fondation est assuré par l'intermédiaire de la surveillance générale opérée par le département de tutelle pour le compte du Conseil d'Etat et du Grand Conseil et par l'intermédiaire de planifications, comme le plan d'action P+R 2003-2006 et surtout celui qui est élaboration pour les années 2007-2010.

1.3 Absence de valorisation du coût des fonds mis à disposition par l'Etat

L'Etat met parfois des fonds à disposition de ses établissements de droit public sans qu'ils soient valorisés au taux moyen de la dette de l'Etat et qu'ils soient inscrits dans les comptes de l'établissement. En ce qui concerne la Fondation, il s'agit de capitaux de dotation, du renoncement à la rétrocession du bénéfice et de crédits octroyés à la Fondation.

Le département ne partage pas l'appréciation de l'ICF pour notamment les raisons suivantes :

- le rapport de l'ICF fait un amalgame entre le capital de dotation et les fonds propres de la Fondation;
- le capital de dotation de 100 000 F pourrait effectivement faire l'objet d'une rémunération, pour autant qu'elle soit prévue par la loi. Or, le législateur a estimé que la Fondation, déclarée d'utilité publique, n'avait pas à le faire;
- il ne saurait non plus être question de valoriser les fonds propres constituées en fonction de l'application de l'article 7 de la loi H 1 13, car cela n'est d'une part pas prévu par la loi et cela constituerait une innovation en dérogation à tous les principes comptables connus et appliqués à ce jour;
- de même, une valorisation des fonds propres d'une entreprise, au taux moyen de la dette de l'Etat, en tant que charge de l'entreprise compensée par une subvention équivalente de l'Etat, constituerait un montage comptable inédit qui pourrait de surcroît avoir de fâcheuses incidences fiscales;
- enfin, concernant la proposition d'analyser les besoins de la Fondation en matière de financement sur la base d'un plan de développement à moyen et long terme, le département est régulièrement informé de l'évolution des plans financiers établis par la Fondation qui, par ailleurs, n'utilisera pas de moyens financiers de l'Etat ces prochaines années.

2. Activités déployées par la Fondation

Les activités de la Fondation sont nombreuses et très diverses, à savoir :

- conseil à la construction et l'exploitation de parkings;
- études et projets;
- construction de parkings;
- gestion et exploitation de parkings;
- entretien d'appareils de péage;
- tri de la monnaie;
- entretien des horodateurs;
- gestion des macarons de stationnement;
- service du stationnement.

Dans le cadre de la construction et de l'exploitation de parkings, il faut distinguer les parcs relais (P+R), les parkings habitants, les parkings publics et parkings de tiers gérés par la Fondation.

Certains ouvrages peuvent avoir plusieurs fonctions. Ils sont cependant traités dans le chapitre concernant leur but premier.

2.1 *Parcs relais (P+R) en exploitation*

L'exploitation de ces parkings est entièrement assumée par la Fondation qui a mis en vente un abonnement P+R comprenant un parking précis et l'accès à tous les transports publics de Genève du réseau UNIRESO (TPG, CFF, Mouettes genevoises). L'obtention de l'abonnement P+R est tributaire du lieu de domicile et du lieu de travail.

Le prix de cet abonnement est de 110 F par mois. Depuis septembre 2004, un abonnement annuel P+R à 1200 F a été introduit. Le nombre de places P+R mises à disposition a globalement augmenté de 961 places en 2004.

Nombre de places P+R par parking

P+R Bachet-de-Pesay 1 (TPG)	55 places	
P+R Bachet-de-Pesay 2	95 places	
P+R Balexert ¹	150 places	P+R
P+R Bernex	80 places	
P+R Etoile	575 places	
P+R Frontenex	25 places	
P+R P26 – PALEXPO	100 places	P+R
P+R Grand-Saconnex ²	50 places	P+R
P+R Genève-Plage	900 places	
P+R Les Mouilles	100 places	
P+R Moillesulaz	380 places	
P+R Pré-Bois	240 places	
P+R Sécheron	106 places	
P+R Sous-Moulin	470 places	
P+R Veyrier / de l'Uche (200 places)	50 places	
Total	3376 places	

Le taux d'occupation moyen des P+R a été de 61 % en 2004, en légère baisse par rapport à 2003, compte tenu de la mise à disposition d'une grande quantité de places supplémentaires suite à l'ouverture du P+R de Genève-Plage (taux d'occupation : 49 %). Concernant les autres P+R, le taux d'utilisation moyen a continué à croître.

De nouveaux P+R sont à l'étude, mais la Fondation devra examiner le financement pour les réaliser.

2.2 Parc relais (P+R) mis en service

P+R Genève-Plage (900 places)

L'ouverture du parking au public, dont les travaux ont commencé en novembre 2000, a eu lieu le 2 février 2004. Le P+R, ainsi que la nouvelle ligne M4 des Mouettes genevoises créée dès l'ouverture du parking pour

¹ Augmentation de 50 places en 2004.

² La gestion de ce parc relais sera reprise par la commune du Grand-Saconnex dès le 1^{er} janvier 2005.

relier Genève-Plage à la Perle du Lac, ont été inaugurés le 9 juin 2004. Ce parking a suscité un grand intérêt de la part des pendulaires – 600 abonnés à fin 2004 – et des utilisateurs horaires, particulièrement en été.

Fin 2004, en collaboration avec la Ville de Genève, le Conseil de fondation a avalisé le concept « P+B » (Parking + Bicyclette) pour donner un nouveau choix aux pendulaires, en plus de l'offre de transports publics déjà étoffée. Ainsi, un espace vélo sécurisé sera créé à l'intérieur du parking. Ce concept pourrait s'étendre à d'autres P+R.

2.3 Parcs relais à l'étude

Les études de développement des P+R se sont poursuivies en accord avec le Plan d'actions des parcs relais 2003-2006 établi par l'Office des transports et de la circulation (OTC). Ce plan d'actions concerne aussi bien la création de nouveaux parkings que l'optimisation des parkings existants. La vocation de ces P+R est d'inciter les automobilistes à prendre les transports publics le plus en amont possible de l'agglomération urbaine.

P+R Sécheron (800 places en 2 étapes)

Les études du projet de parking définitif se poursuivent en coordination avec la Ville et l'Etat. Le projet se réalisera en deux étapes. A l'issue de la première étape, le parking partiellement enterré, disposera de 400 places sur 5 niveaux. Le financement de ce parking reste toutefois à définir. En attendant l'ouverture du parking définitif, un parc relais provisoire d'une capacité de 106 places a été ouvert le 15 décembre 2003 sur le site prévu pour le futur parking. A fin 2004, il comptait 60 abonnés P+R.

P+R liés au tram Cornavin-Meyrin-Cern (TCMC - 1000 places)

Le groupe de travail auquel participe la Fondation a estimé qu'il faudrait aménager à terme 1000 nouvelles places P+R le long ou à proximité de la future ligne de tram à l'appui de parkings existants ou à créer. Toutefois, en raison de l'opposition des propriétaires fonciers concernés, certains projets devront probablement être abandonnés.

P+R Bachet-de-Pesay (900 places)

Le parc relais du Bachet-de-Pesay aura une position stratégique, à la jonction de l'autoroute, des lignes de tramway 12 et 13, et de la future gare de la liaison ferroviaire CEVA (Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse, via La Praille). Les études de ce projet, qui s'intègre dans une étude globale d'aménagement de la zone du Bachet, se sont poursuivies en 2004. Initialement prévu pour 500 à 600 places, ce parc relais devrait avoir 900 places pour répondre aux besoins du CEVA. Une réalisation en deux ouvrages séparés est envisagée, mais le financement reste à trouver.

P+R éloignés

Afin de capter les pendulaires le plus près possible de leur lieu d'habitation et d'opérer un transfert modal avec les transports publics, la Fondation doit développer des parcs relais éloignés de la ville. Plusieurs communes de l'agglomération franco-valdo-genevoise ont été contactées, mais l'intérêt des autorités locales pour ce type d'équipement est limité en regard des problèmes de gestion que les parcs relais peuvent engendrer.

Etude de cheminement et de jalonnement des parcs relais

Des études ont été lancées en vue d'améliorer la signalisation routière et le cheminement piétons des parcs relais, afin que le passage entre la voiture et les transports publics s'effectue rapidement et agréablement. Les premiers aménagements ont commencé en 2004.

Campagne de communication « Le bon plan P+R »

En collaboration avec Unireso/TPG, Environnement-Info (DIAE) et la Ville de Genève, un guide de l'offre des P+R a été diffusé en automne 2004 à l'appui d'une campagne d'affichage. Son impact a été très positif, puisque le nombre des abonnés a augmenté de 335 (+16,5 %), entre le 31 août et le 31 décembre 2004, après avoir connu une stagnation.

P+R Palettes (250 places)

En 2004, compte tenu de l'évolution du projet de P+R au Bachet et des possibilités limitées de financement, la Fondation a décidé de renoncer à ce projet. L'autorisation de construire ayant été accordée, l'étude de base reste valable pour une éventuelle réalisation ultérieure de ce projet, notamment par la commune.

2.4 Parkings Habitants (1 672 places)

La Fondation, après les avoir réalisés, exploite les parkings « habitants » suivants :

- parking des Grandes-Communes (Onex)³ 300 places
- parking du Prieuré (Pâquis) 560 places
- parking des Tilleuls (Saint-Jean) 412 places
- parking du Vieux-Moulin (Onex) 200 places
- parking des Alpes (sur 350 places) 100 places
- parking St-Antoine (sur 500 places) 100 places

³ Des travaux de rénovations auront lieu en 2005.

La Fondation et la Ville de Genève ont entamé en 2004 des discussions en vue de la construction éventuelle d'un parking pour habitants sous la Place de Pré-l'Evêque.

2.5 Parkings divers à l'étude

Parking du Champ-des-Filles (ZIPLO - 500 places)

La Fondation a été mandatée par la commune de Plan-les-Ouates pour étudier la faisabilité d'un projet de parking public de 500 places dans sa zone industrielle, au lieu dit Le Champ-des-Filles.

Parking OMC – Centre William Rappard (500 places)

La Fondation pilote les études du parking de l'OMC par délégation du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL). Le dossier de demande d'autorisation définitive de construire est prêt depuis fin octobre 2004, mais il a été bloqué pour permettre à l'OMC de mettre en place son concept d'accès sécurisé des véhicules.

Coordination des travaux de rénovation du P12 (1550 places)

La Fondation a reçu un mandat du DAEL pour coordonner les travaux de rénovation qui se sont déroulés en 2004 dans le parking P12, situé sous les anciennes halles de Palexpo.

Parking dans la zone de l'institut Battelle (500 places)

La Fondation des parkings a été mandatée par le DAEL pour poursuivre les études d'avant-projet d'un grand parking situé à Carouge, à la frontière de Veyrier, sur les terrains de l'Institut Batelle. Ce parking s'intègre dans un plan localisé de quartier qui verrait la création et la rénovation de bâtiments universitaires d'HES et de l'Université.

2.6 Macarons de stationnement

Le Grand Conseil a adopté une loi qui offre aux habitants d'un quartier, soumis à un stationnement limité mais gratuit (zone bleue), la possibilité de déroger à cette limitation par l'obtention d'un macaron payant.

Cette loi précise que le bénéfice résultant de la mise en place des macarons revient intégralement à la Fondation pour la construction et l'exploitation de parkings « habitants » et de parcs relais P+R. Toutefois, cette gestion bénéficiaire par le passé ne permet plus depuis 2003 de couvrir intégralement les frais financiers et les amortissements cumulés de tous les parkings habitants et P+R.

En 2004, le système des macarons était en vigueur dans 13 des 14 secteurs situés en ville de Genève. Deux nouveaux secteurs macarons ont été ouverts : le secteur « O » Acacias, le 1^{er} avril 2004, et le secteur « Q » Cité Vieusseux/Charmilles/Jardins d'Aire, le 1^{er} septembre 2004.

Date d'introduction	Zone	Nombre de macarons		
		Habitants	Commerçants	Total
01.11.1998	Eaux-Vives (D)	2'257	274	2'531
01.01.1999	Pâquis/ St-Gervais (L-A)	1'673	204	1'877
01.07.1999	Tranchées/ Cité (E-B)	1'856	482	2'338
01.11.1999	Grand-Pré/ St-Gervais (K-A)	2'307	138	2'445
01.03.2000	Jonction/ Bastions (I-C)	2'274	158	2'432
01.06.2000	Florissant (F)	1'644	124	1'768
01.07.2000	Cluse/ Bastions (H-C)	2'515	145	2'660
01.12.2000	Champel (G)	2'091	227	2'318
01.07.2001	St-Jean/ St-Gervais (J-A)	2'109	133	2'242
01.01.2002	Sécheron (N)	165	15	180
01.04.2002	Nations (M)	670	13	683
01.04.2004	Acacias (O)	568	52	620
01.09.2004	Cité Vieusseux (Q)	1'272	51	1'323
TOTAL		21'401	2'016	23'417

De manière à permettre une appréhension plus globale des aspects liés à la gestion des macarons, un tableau récapitulatif est présenté en annexe (Annexe 2).

Dans l'hyper centre, il n'y a que du stationnement payant sur la voie publique. En conséquence, les habitants et les commerçants des secteurs concernés (A, B et C) peuvent obtenir un macaron leur permettant de stationner dans les secteurs adjacents attribués.

Au centre-ville, dans les rues en majorité commerçantes, le stationnement payant, alors que dans toutes les autres rues, le stationnement est limité à une heure et demie, au moyen du disque bleu.

Afin de déroger à cette limite du temps de stationnement, les habitants et les commerçants peuvent obtenir un macaron propre à leur secteur au prix

fixé par le Conseil d'Etat de 180 F par année pour les habitants et 360 F pour les commerçants, sauf pour le secteur N (Sécheron) où le macaron est à 120 F pour les habitants et à 240 F pour les commerçants.

Deux macarons spéciaux ont été édités pour la Vieille-Ville, l'un permettant aux résidents et commerçants de circuler dans les rues piétonnes, de s'arrêter pour laisser monter ou descendre des passagers, de charger ou décharger des marchandises et de stationner la nuit entre 19 h et 8 h sur les places prévues (macaron rose BB) et l'autre de circuler et de se parquer dans les rues résidentielles uniquement pour les cases prévues entre 20 h et 7 h (macaron rose B) au prix de 50 F chacun par année. Il a été déjà délivré 920 macarons.

La mise en place de la limitation du stationnement sur la voie publique et l'introduction du système macarons permettant aux habitants et aux commerçants de stationner dans leur quartier sans limitation de temps a provoqué une augmentation de la fréquentation des parkings au centre ville.

En 2004, l'OTC a confié à la Fondation le projet de mise en œuvre d'une nouvelle autorisation de stationnement, le « macaron à gratter », qui serait vendu par carnet de 10 unités. Il permettrait à des entreprises ayant justifié leurs besoins par leur activité professionnelle, de garer leur véhicule professionnel pendant une demi-journée dans les zones bleues à macaron du canton.

2.7 Parkings publics (5 130 places)

La Fondation exploite des parkings pour elle-même, pour l'Etat de Genève ou pour des sociétés privées.

a) Parkings de la Fondation gérés par elle-même

– Parking des Alpes (350 places)

Le parking des Alpes a été racheté par la Fondation des Parkings le 1^{er} octobre 2002 qui en a repris l'exploitation le 1^{er} janvier 2004. Grâce à l'installation d'un système de télésurveillance, ce parking a pu être rattaché au système de gestion centralisé des parkings situé au parking de Saint-Antoine. La station d'essence, le lavage et l'arcade réaménagée en auto-shop sont loués à une société privée. D'importants travaux de rénovation ont été initiés et réalisés en 2004. 100 places sont réservées aux habitants.

– Parking Gare des Eaux-Vives (80 places)

Ce parking public est destiné à la desserte du quartier, ainsi qu'aux habitants.

- Parking P26 – Palexpo (1 050 places)
Les résultats de ce parking sont liés aux manifestations de Geneva-Palexpo et de l'Arena, ainsi qu'à la location à des tiers.
- Parking P47
Ce parking situé dans la zone de Geneva-Palexpo est destiné aux cars et camions à l'occasion des grands événements, tels que Telecom ou le Salon International de l'Automobile. Dès 2005, ce parking sera mis à la disposition des TPG pour y entreposer des bus.
- Parking P48 (1 850 places)
Ce parking est affecté pour les manifestations importantes de Geneva-Palexpo. Pour le reste, il est à disposition de l'Aéroport International de Genève pour le stationnement d'avions. Le financement de ce parking par les différentes parties concernées (AIG, Palexpo, Fondation des Parkings, TPG) fait l'objet d'un projet de convention de participation en cours d'élaboration.
- Parking P49 – Geneva-Palexpo (250 places camions ou 1300 places voitures)
Ce parking, entièrement financé par la Fondation, est destiné essentiellement aux poids lourds et aux véhicules privés lors des manifestations à Geneva-Palexpo et à l'Arena.
- Parking Saint-Antoine (500 places)
Ce parking, situé au coeur de la ville de Genève, est destiné à la desserte des activités au centre ville, en particulier par le biais de ses tarifs, à l'exception de 100 places destinées aux habitants du quartier.

b) Parkings de l'Etat gérés par la Fondation (2 865 places)

- David-Dufour 492 places
- Ecole d'ingénieurs 185 places
- Henri-Dunant 62 places
- Hôtel des Finances 340 places
- Lombard – Hôpital 780 places
- Uni-Dufour 190 places
- Uni-Mail 180 places
- Encyclopédie 26 places
- Quai Ernest-Ansermet 610 places

Ces parkings sont gérés à distance par le centre de contrôle situé à Saint-Antoine et reliés au moyen de fibres optiques. Ils sont accessibles au public, soit par le biais d'abonnements, soit à un prix horaire.

Il y a lieu de préciser que les comptes des parkings publics de l'Etat n'entrent pas dans ceux de la Fondation, celle-ci agissant en tant que régie.

c) Parkings appartenant à des tiers et gérés par la Fondation

– Parking Place de Cornavin (900 places)

La Fondation assume la gestion du parking et de la galerie marchande, ainsi que celle de la société Parking Place de Cornavin S.A. dont elle est actionnaire à raison de 45,11 %. Ce parking est destiné au stationnement de courte durée avec un tarif progressif et de longue durée avec un tarif dégressif pour les usagers des CFF et de la SNCF. De plus, 79 places pour deux-roues motorisés ont été créées et mise à disposition avec un nouvel abonnement.

La Fondation a reçu le mandat de piloter les travaux d'aménagement du parking et de la galerie marchande liés au projet de refonte de la place de Cornavin dans le cadre de l'arrivée du tram. Ces travaux se sont terminés en 2004. Le parking de Cornavin est une ressource financière importante pour la Fondation, même si le parking et la galerie marchande n'ont pas retrouvé le niveau d'activités existant avant les travaux.

– Parking de Plainpalais (800 places)

La Fondation assume la gestion du parking de Plainpalais, ainsi que celle de la société Parking de la Plaine de Plainpalais SA dont elle est actionnaire à 49 %. La Fondation a été mandatée pour piloter les travaux de transformation des accès d'entrée et sortie côté Avenue du Mail. La nouvelle trémie d'entrée a été ouverte en septembre 2004 et la trémie de sortie supplémentaire au printemps 2005 permettant ainsi l'entrée et la sortie de chaque côté de la Plaine de Plainpalais.

– Parking Place des Nations (1 060 places)

Depuis juillet 2001, la Fondation exploite ce parking pour le compte de la FIPOI (Fondation immobilière pour les organisations internationales). Le mandat de gestion a été renouvelé pour une durée de 5 ans.

- Parking des Coudriers (125 places)
Tarif horaire pour les ayant droit.
- Parking de la Tribune de Genève (50 places)
La Fondation est mandatée pour la gestion des abonnements publics de ce parking sis à la rue du Stand.
- Parking de l'Institut Battelle (130 places).

3. Autres activités

3.1 Service du stationnement

Avec la création en 2004 du nouveau Service du stationnement, 22 personnes assermentées ont été engagées pour renforcer le contrôle des zones de stationnement payantes (horodateurs) à Genève concurrentement avec les autres corps chargés de ce contrôle. Cette mission s'inscrit dans la politique générale du stationnement qui a permis d'améliorer sensiblement la disponibilité des places payantes au centre ville. L'augmentation du taux de recettes par place liée aux contrôles accrus permet à la Fondation d'améliorer sa situation financière. La Fondation ne bénéficie cependant pas du produit des contraventions, celui-ci étant partagé entre la Ville de Genève et le Canton, selon la convention qui a été signée entre l'Etat de Genève, la Ville de Genève et la Fondation.

L'activité du service a permis de générer une recette globale de plus de 10 millions de francs. Conformément à la convention, une part des recettes de 6 millions de francs a été rétrocédée à l'Etat. Le solde a permis de couvrir les frais d'exploitation du service et de rétrocéder un montant de 1 105 000 F à la Fondation.

3.2 Centre de contrôle

Le centre de contrôle, réalisé dans le parking Saint-Antoine, est équipé de tous les moyens (audio vidéo) électroniques de surveillance des parkings publics gérés par la Fondation, pour elle-même ou pour des tiers, dans l'agglomération urbaine, la zone aéroportuaire ainsi que quelques parkings en périphérie (Sous-Moulin et Moillesulaz).

Toutes les alarmes techniques des autres parkings de la Fondation sont regroupées dans ce centre. Les moyens électroniques des différents parkings sont reliés au centre de contrôle de Saint-Antoine par un réseau en fibre optique de plus de 35 km.

Sur ce réseau, sont transportées :

- les données de gestion du système secondaire installé dans chaque parking;
- les images des caméras de surveillance des barrières et des caisses, ainsi que celles des centres de contrôle de chaque parking;
- la voix des personnes qui souhaitent se mettre en contact avec le contrôleur (interphone);
- les commandes des divers organes, barrières, etc.;
- la radio de liaison entre le centre de contrôle et les parkings;
- les alarmes techniques;
- les informations liées au système Info parkings.

3.3 *Entretien des parkings et des horodateurs*

Un service technique assure 24h sur 24 le dépannage, l'entretien et la maintenance des équipements, alors que le service d'entretien des horodateurs assure l'entretien d'un parc de 459 horodateurs. Il en assure également l'installation et le renouvellement.

3.4 *Tri monnaie*

Au vu des recettes perçues au moyen des caisses automatiques des parkings, un service « tri monnaie » a été affecté à la mission de récupérer l'argent contenu dans les caisses automatiques, le trier, le conditionner et le mettre en compte auprès d'une banque.

Les infrastructures mises en place permettent à la Fondation d'effectuer, contre rémunération, ces opérations pour des parkings ne lui appartenant pas ou n'étant pas gérés par elle.

Le principe de ramassage et de gestion est identique pour les appareils de perception situés sur la voie publique (parcomètres et horodateurs).

3.5 *Info parkings et site infomobilité*

Afin d'assurer une utilisation optimale des parkings, la Fondation a pris l'initiative de mettre au point une signalisation à messages variables de tous les parkings publics situés sur la ville de Genève, qu'ils appartiennent à des sociétés privées ou publiques. La Fondation prend en charge les frais d'entretien.

Cette installation, qui signale le niveau d'occupation de 19 parkings totalisant 9 600 places, comprend 21 mâts répartis en ville de Genève, comptant 68 caissons à messages variables.

Le site d'information sur la mobilité Internet www.etat.ge.ch/infomobilite, mis au point avec l'Office des transports et de la circulation, reprend les données Info Parkings en temps réel.

3.6 Toiture photovoltaïque

La vente d'énergie électrique (138 729 KWh) issue des 1 305 cellules photovoltaïques posées sur le toit du parking de l'Etoile a rapporté à la Fondation 122 960 F TTC pour un résultat net de 10 820 HT.

3.7 Projets informatiques

2004 a été une année importante dans l'évolution du système informatique de gestion de la Fondation. Un nouveau système de comptabilité a été mis en exploitation le 1^{er} janvier 2004. Un nouveau système de gestion des abonnés a également été mis en place. Un audit du système informatique de péage a eu pour conséquence des modifications du système, notamment de la télé-surveillance de Saint-Antoine.

3.8 Bypass

Dans le litige qu'oppose la Fondation au club de nuit « Bypass », la Fondation a initié une procédure d'expulsion du locataire. La juridiction d'appel a donné raison à la Fondation, mais le dossier a fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral. Une réquisition de poursuite à l'encontre du Bypass a été déposée.

3.9 Association et congrès

La Fondation est représentée au comité directeur de la nouvelle association ParkingSwiss. La Fondation a également intégré le comité organisateur du congrès biennuel de l'Association Européenne des Parkings (EPA) se déroulant en septembre 2005 à Genève.

4. Situation financière

4.1 Comptes 2004

Le compte de profits et pertes est présenté par nature et se solde pour 2004 par un excédent des charges de 230 365 F (excédent des charges en 2003 : 1 323 225 F).

a) Propres produits de la Fondation

Les propres produits de la Fondation, 2 707 895 F (2003 : 3 043 653 F), sont en baisse de 11 % compte tenu de la baisse des produits de participation de Cornavin S.A. A noter toutefois, une hausse de la redevance de gestion des parkings de l'Etat, qui découle de la hausse des tarifs d'abonnement

appliqués aux employés de l'Etat, ainsi qu'une hausse des honoraires de la Fondation facturés à des tiers pour diverses études ponctuelles.

b) Produits de l'exploitation des parkings

Le produit de l'exploitation des parkings, 22 794 017 F (2003 : 17 290 233 F) sont en hausse de 32 % par rapport à 2003. Cette variation est majoritairement imputable d'une part à la hausse des revenus de la voie publique, consécutive aux contrôles effectués par les agents du nouveau Service du stationnement et d'autre part à la hausse des abonnements P+R. Cette progression provient de l'ouverture du parking de Genève-Plage, associée à la hausse des abonnements des parkings de Sous-Moulin et de Moillesulaz.

c) Propres charges de la Fondation

Hors charges sur exercices antérieurs, les charges propres sont de 3 565 217 F (2003 : 4 483 583 F), particulièrement grâce au moindre recours aux prestataires externes ainsi qu'à l'absence de charges de TVA supplémentaires.

Dans les charges sur exercice antérieur (2003 : 2 338 253 F), on trouve les études liées au projet des Palettes qui ont occasionné durant les années 1996 à 2002 des coûts de 458 896 F. Ces projets ayant été abandonnés, ces dernières ont été enregistrées dans les compte pertes et profits 2004.

d) Charges d'exploitation des parkings

Les charges d'exploitation des parkings hors provision Bypass sont de 20 578 058 en hausse de 39 % par rapport à 2003 (2002 : 14 835 275 F). On notera en particulier les hausses suivantes pour les frais généraux :

- exploitation des parkings P48 et P49 pour le Salon de l'Automobile;
- frais de surveillance au parking habitants des Tilleuls, consécutifs au vandalisme;
- hausse de la redevance TPG pour les parkings P+R;
- mise en place du service du stationnement.

Les hausses de frais de personnel et de frais d'exploitation sont principalement dues à la création du service du stationnement et à la mise en exploitation du P+R de Genève-Plage, ce qui a aussi engendré une augmentation des frais financiers, ainsi que des amortissements.

Le risque encouru par la Fondation sur le dancing Bypass a été provisionné (exclusion faite des premiers investissements) pour un montant de 1 130 106 F, dont 244 396 F de loyer et indemnité pour occupation illicite

des locaux impayés et 885 710 F de solde des prêts restant dû sur les installations mobiles.

e) Résultat

Le total des produits, qui se monte à 25 501 913 F (2003 : 20 333 886 F) et le total des charges à 25 732 278 F (2003 : 21 657 111 F) dégagent un résultat d'exploitation déficitaire de 230 365 F (2003 : -1 323 225 F). Ce résultat se décompose de la manière suivante :

- bénéfice des macarons : 4 519 204 F;
- frais financiers et amortissements des parkings habitants et P+R : -6 341 932 F;
- revenus du Service du stationnement : 1 105 758 F;
- résultat d'exploitation des autres activités de la Fondation : 486 605 F.

Si l'on ne tient pas compte de la provision effectuée en 2004 pour le Bypass, ainsi que des charges sur exercices antérieurs liées au projet Palettes, le résultat d'exploitation des autres activités de la Fondation serait de 2 075 607 F. Ce montant est à comparer au résultat 2003 des mêmes activités, hors charges sur exercices antérieurs de 1 078 008 F, soit une amélioration de 93 %.

f) Financement

Au niveau de l'exploitation, l'année 2004 se termine par un excédent des charges de 230 365 F, auquel s'ajoutent les amortissements comptables de la Fondation de 6 698 738 F et la provision pour les installations mobiles du Bypass de 885 710 F. Le cash-flow d'exploitation est de 7 277 083 F, après déduction des frais d'achat de nouvelles actions de Cornavin S.A. pour un montant de 77 000 F.

Les plus gros investissements ont porté sur le P+R de Genève-Plage et la mise en place du Service du stationnement. A fin 2004, 14 millions de francs ont été activés sur la ligne de crédit de 20 millions dont dispose la Fondation auprès d'une banque. Par ailleurs, la Fondation a procédé au remboursement d'un montant de 8 millions sur l'emprunt de 15 millions de francs expirant au 30 décembre 2004. Cet emprunt portant sur d'anciens investissements a ainsi été renouvelé pour 7 millions de francs.

4.2 Bilan 2003

Le revenu des macarons s'avérant désormais nettement insuffisant pour couvrir les frais financiers et les amortissements des parkings P+R et Habitants, il n'est plus utile de séparer la réserve macarons des fonds statutaires. La Fondation des Parkings doit par voie de conséquence compenser ce manque de couverture par le revenu des autres activités. La réserve macarons est donc dissoute dans les fonds statutaires, sans aucun effet sur le résultat de l'exercice.

Le bilan de la Fondation au 31 décembre 2004 fait ressortir les éléments suivants :

A l'actif

	31.12.2004	31.12.2003
Liquidités et réalisable	16'100'029	14'007'286
Immobilisations corporelles y compris ouvrages en construction	147'583'146	148'352'354
Immobilisations financières	14'576'710	14'581'836
	<u>178'259'885</u>	<u>176'941'476</u>

Au passif

Dettes à court terme	7'959'564	12'296'502
Dettes à long terme (emprunt)	118'000'000	113'000'000
Dettes à long terme non rémunérées	4'000'000	4'000'000
Provision pour le Bypass	3'585'710	2'700'000
Fonds statutaires et réserve générale	44'944'975	43'308'252
Réserve macarons	0	2'896'968
Résultat de l'exercice	- 230'365	- 1'260'245
	<u>178'259'885</u>	<u>176'941'476</u>

5. Conclusion

Pour la Fondation, 2004 a été une année de consolidation marquée par la mise en place d'outils de gestion au sein de la Fondation ainsi que la création d'une commission du personnel. Si l'assainissement commencé en 2003 s'est poursuivi en 2004, de nombreux dossiers sont encore en cours notamment dans les domaines de l'informatique, de la mise en place des nouveaux statuts, de la communication et de la définition de la stratégie future pour les parkings P+R et parkings habitants.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Pierre-François Unger

Annexes :

- 1. Extrait des Comptes 2004 de la Fondation des parkings*
- 2. Tableau macarons de stationnement au 31.12.2004*



FONDATION DES PARKINGS

COMPTES 2004

**approuvés par le Conseil de Fondation
le 11 avril 2005**

Ce document comprend deux parties :

les comptes d'Exploitation
le Bilan de la Fondation

ANNEXES

les comptes d'exploitation des parkings :

PUBLICS
HABITANTS
P + R

les comptes des AUTRES activités

les comptes des activités DIVERSES

l'annexe aux comptes 2004

INTRODUCTION

Tous les tableaux comprennent :

- les comptes 2003
- les comptes trimestriels 2004
- les comptes annuels 2004
- le budget 2004
- le % de variation entre 2004 et 2003
- le budget 2005.

L'année 2004 a été marquée par la mise en exploitation du parking P+R de Genève-Plage fort de ses 900 places de parc. Ceci a permis d'augmenter la capacité des parcs et relais de la Fondation de 38%. Ce parking a également permis aux estivants de se parquer à proximité du lac au courant de l'été, ce qui explique les recettes élevées du parcage horaire à cette période.

Dans le cadre de la politique de mobilité à Genève, deux nouvelles zones macarons sont venues compléter les zones déjà existantes.

Par ailleurs, le Service du Stationnement, désormais opérationnel, a permis une amélioration des ressources de la Fondation.

I) COMPTES D'EXPLOITATION :

Propres produits de la Fondation :

Ils sont en **baisse de 11%** par rapport à 2003 compte tenu de la baisse des produits de participation de Cornavin S.A. On notera néanmoins une hausse de la redevance de gestion des parkings de l'Etat qui découle de la hausse des tarifs d'abonnement appliqués aux employés de l'Etat, ainsi qu'une hausse des honoraires de la Fondation, facturés à des tiers pour diverses études ponctuelles.

Produits de l'exploitation :

Les produits d'exploitation sont en **hausse de 32%** par rapport à 2003. Cette variation est majoritairement imputable à la hausse des revenus de la Voie Publique, consécutive à la mise en place du Service du Stationnement.

On notera plus particulièrement les variations suivantes :

Abonnements

Les abonnements P+R sont globalement en hausse de 32%. Cette progression provient de l'ouverture du parking de Genève-Plage, associée à la hausse des abonnements des parkings Sous-Moulin et Moillesulaz.

Les produits Macarons sont en hausse sensible par rapport à 2003 (+21%), du fait de l'ouverture des nouvelles zones macarons.

Parcage horaire

La hausse globale du parcage horaire des parkings Publics s'explique par l'exploitation des parkings P48 et P49 à l'occasion du Salon de l'Automobile et celle des P+R à l'exploitation du parking de Genève-Plage, notamment durant l'été.

Autres produits d'exploitation

Location Dépôts / surfaces

La baisse de ce poste au 4^{ème} trimestre 2004 découle de la résiliation anticipée du bail d'Easycar. L'année 2004 a néanmoins été marquée par la mise en place du nouveau contrat de location de la station de lavage au parking des Alpes.

Redevances tiers / publicité

Ce poste enregistre une baisse apparente car en 2003, il comprenait une redevance de CHF 189'000 payée par Orgexpo à la Fondation pour l'exploitation du parking P48. Il s'agit donc davantage d'une modification du mode d'exploitation de ce parking, qui a entraîné une classification distincte de ses revenus.

Loyer Bypass

Le Bypass a cessé de payer l'indemnité pour occupation illicite des locaux à fin juin 2004. Cette indemnité a néanmoins été enregistrée dans ce poste, puis intégralement provisionnée.

Divers

La baisse des produits divers est liée à l'arrêt de l'exploitation de la station service située au parking des Alpes. En revanche, ce poste comprend l'indemnité pour résiliation anticipée du bail d'Easycar d'un montant de CHF 125'000.

Redevance Horodateurs / Service du Stationnement / Tri Monnaie

La hausse de cette redevance est liée à l'augmentation des recettes de la Voie Publique consécutive aux contrôles effectués par les agents du Service du Stationnement. En effet, selon la convention prévue à cet effet, au-delà d'un forfait annuel de CHF 6 millions, les recettes des horodateurs sont conservées par la Fondation pour couvrir les charges du Service du Stationnement.

II) CHARGES PROPRES :

Elles sont en **baisse de 20%** par rapport à 2003 (hors charges sur exercices antérieurs), particulièrement grâce au moindre recours aux prestataires externes ainsi qu'à l'absence de charges de TVA supplémentaires.

Personnel

La hausse des frais de personnel provient de la création d'un poste supplémentaire dans le secteur « Travaux et Planification ».

On notera par ailleurs un recours plus prononcé au personnel intérimaire durant le premier semestre 2004. Ce personnel a été employé d'une part pour rattraper le retard constaté début 2004 dans les enregistrements comptables courants et d'autre part pour aider à la mise en place des nouveaux logiciels de gestion. Cette charge a fort heureusement, été en grande partie compensée par l'absence d'honoraires d'autres prestataires externes. Ce recours au personnel intérimaire a cessé au mois d'août 2004.

Administration générale

La baisse des frais administratifs est liée à l'absence de charges de TVA supplémentaires ainsi qu'à la baisse significative des honoraires de prestataires externes.

Publicité des P+R

La hausse constatée à fin 2004 est en rapport avec la campagne publicitaire du « Bon Plan ».

Amortissements sur immobilisations propres

La hausse des amortissements informatiques découle de l'amortissement des nouveaux logiciels de gestion Simultan et Ottokar.

Charges sur exercice antérieur

Les études liées au projet des Palettes ont occasionné durant les années 1996 à 2002, des charges de CHF 458'896. Ce projet ayant été abandonné, ces dernières ont été enregistrées dans le compte de perte et profit 2004.

La charge de CHF 19'833 correspond au montant des intérêts et indexation sur dette chirographaire de Plainpalais S.A., auquel la Fondation a renoncé au profit de la banque Pictet, lors du rachat d'une partie des titres que détenait cette banque.

III) CHARGES D'EXPLOITATION :

Elles sont en **hausse de 39%** par rapport à 2003 (hors provision Bypass). On notera en particulier :

La hausse des frais généraux liée :

- pour les parkings publics, à l'exploitation des parkings P48 et P49 pour le Salon de l'Automobile
- pour les parkings Habitants, à des frais de surveillance au parking des Tilleuls, consécutifs au vandalisme
- pour les parkings P+R, à la hausse de la redevance TPG en rapport avec la hausse des abonnements, ainsi qu'à l'ouverture du parking de Genève-Plage
- pour le secteur Horodateurs/Service du Stationnement/Tri-monnaie à la mise en place du Service du Stationnement.

Frais de personnel + Frais d'exploitation

Les deux hausses sont principalement liées à la création du Service du Stationnement ainsi que la mise en exploitation du parking de Genève Plage.

Frais financiers

L'augmentation des frais financiers est liée aux emprunts effectués auprès de la banque Migros pour le financement du parking P+R de Genève-Plage ainsi qu'à la rémunération de la garantie de l'Etat au taux de 1/8^{ème}, soit un montant de CHF 172'500.

Provision pour Bypass

Le risque encouru par la Fondation sur le Bypass a été provisionné (exclusion faite des premiers investissements) pour un montant de CHF 1'130'106 qui comprend :

- CHF 244'396 de loyer et indemnité pour occupation illicite des locaux impayés
- CHF 885'710 de solde des prêts restant dû sur les installations mobiles.

Amortissements

L'augmentation des amortissements tient compte de l'introduction d'un amortissement pour le parking P+R de Genève-Plage ainsi que d'un amortissement pour le Service du Stationnement.

La baisse apparente des amortissements des parkings P+R au 4^{ème} trimestre est liée à l'ajustement de la durée d'amortissement des honoraires de construction du parking de Genève-Plage qui avait été calculée courant 2004, sur 20 ans au lieu de 50.

IV) RESULTAT :

Le résultat brut de la Fondation à fin 2004 ressort à CHF -230'365. Il se décompose de la manière suivante :

- bénéfices des macarons	CHF 4'519'204
- frais financiers et amortissements des parkings Habitants et P+R	CHF -6'341'932
- revenus du Service du stationnement	CHF 1'105'758
- résultat d'exploitation des autres activités de la Fondation	CHF 486'605.

Si l'on ne tient pas compte de la provision effectuée en **2004** pour le Bypass ainsi que des charges sur exercices antérieurs liées au projet Palettes, le résultat d'exploitation des autres activités de la Fondation serait de **CHF 2'075'607**. Ce montant est à comparer au résultat **2003** des mêmes activités, hors charges sur exercices antérieurs, de **CHF 1'078'008**, soit une amélioration de **93%**.

V) FINANCEMENT :

Exploitation

L'année 2004 se terminent par un excédent des charges de CHF 230'365, auquel s'ajoutent les amortissements comptables de la Fondation de CHF 6'698'738 et la provision pour les installations mobiles du Bypass de CHF 885'710. Le **cash-flow** d'exploitation est de **CHF 7'277'083**, après déduction des frais d'achat de nouvelles actions de Cornavin S.A. pour un montant de CHF 77'000.

Activités d'Investissements

Les plus gros investissements de cette période ont porté sur le parking P+R de Genève-Plage et sur la mise en place des infrastructures du Service du Stationnement.

A fin 2004, CHF 13 millions ont été activés sur la ligne de crédit de CHF 20 millions dont dispose la Fondation auprès de la Banque Migros.

Par ailleurs, la Fondation a procédé au **remboursement** d'un montant de **CHF 8 millions** de l'emprunt de CHF 15 millions qui était à expiration au 30 décembre 2004, auprès de la BCGe. Cet emprunt qui porte sur d'anciens investissements a donc été renouvelé pour seulement CHF 7 millions.

VI) BILAN :

Le revenu des macarons s'avère désormais **nettement insuffisant** pour couvrir les frais financiers et les amortissements des parkings P+R et Habitants. Il n'est donc plus utile de séparer la réserve macarons des fonds statutaires, la Fondation des Parkings devant par voie de conséquence, compenser ce manque de couverture par le revenu des autres activités. La réserve macarons est donc **dissoute** dans les fonds statutaires, **sans aucun effet sur le résultat de l'exercice**.

B I L A N

DE LA FONDATION DES PARKINGS

AU 31 DECEMBRE 2004

ANNEXES AUX COMPTES

DE LA FONDATION DES PARKINGS

AU 31 DECEMBRE 2004

CHF **TABEAU DE FINANCEMENT**

	2003	2004
EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	-1'260'245	-230'365
Amortissements comptables	5'208'968	6'698'738
Achat d'actions	-447'500	-77'000
Provisions Bypass	0	885'710
Affectation à / Utilisation de la réserve macarons	-62'979	0
Cash-Flow lié aux activités d'exploitation	3'438'243	7'277'083
ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		
Parkings publics		
P 26	0	
P 48	-10'084	
P 48 - refacturation Aéroport/TPG	0	
P 49	0	
Parking Saint-Antoine		-5'920
Parking des Alpes	-193'301	-319'561
Parkings Habitants		
Prieuré	-159'981	-28'597
Grandes Communes		-309
Parkings P+R		
P+R Moillesullaz	-179'156	
P+R Etoile		
P+R Etoile - mat. technique	-88'106	
P+R Sous-Moulin	-76'203	
P + R Bachel	-32'500	
Etoile - Bar expresso		
Bureaux de la fondation (Etoile)		
Bureaux de la fondation (Etoile)	-526'739	
Nouveaux locaux		
Mobilier	-43'047	-16'709
Solaire "Etoile"		
Solaire "Etoile"	0	
J. subvention	83'200	
Dancing "Bypass"	131'225	82'125
P+R études et chantiers		
Etude P+R Palettes	-422	458'896
P+R Genève-Plage	-12'284'164	-4'657'419
P+R Sécheron	-2'760	-7'659
P+R Sécheron - refacturation DAEL	0	
P+R Versoix		-3'658
P 47	-84'190	
Service du Stationnement	-68'694	-947'939
Total intermédiaire à reporter	-13'466'227	-5'446'751
Autres immobilisations		
Info parking	2'240	
P OMC	36'819	
Centre de contrôle	-88'780	-205'221
Contrôle du Stationnement	-6'061	
Informatique de gestion	-372'562	-195'431
Garanties divers chantiers	-27'435	
Retenues de garantie s/ chantier en cours		
Variation retenues de garanties s/ chantiers en cours	97'134	
	-13'824'871	-5'847'403
Désinvestissement de l'exercice		
Remboursement créance chirographaire Cornavin	0	
Cash-Flow lié aux activités d'investissements	-13'824'871	-5'847'403
Financements		
+ Augmentation de l'emprunt long terme "Sous Mouli	0	
Emprunt à long terme P+R Genève-Plage	10'000'000	13'000'000
+ Crédit de construction P+R "Genève Plage"	-477'3021	0
Emprunts Autres banques	0	-8'000'000
Augmentation dettes à long terme	5'226'979	5'000'000
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET	-5'159'649	6'429'680
Diminution / Augmentation des actifs réalisables	2'229'290	40'723
Diminution / Augmentation des dettes à court terme	4'249'941	-4'336'938
Variation des liquidités	1'319'582	2'133'466
<u>Soit :</u>		
Liquidités au 1er janvier 2004	8'519'642	9'839'224
Liquidités fin d'exercice	9'839'224	11'972'690
VARIATION DES LIQUIDITES	1'319'582	2'133'466

FONDATION DES PARKINGS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

ACTIF	2003	2004
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
<i>Liquidités</i>		
Départ. finances	332'562	332'562
BCG	6'163'292	5'781'596
COOP	69'008	49'678
BANQUE MIGROS	2'362'950	1'815'673
CCP	795'873	3'921'839
Caisses	115'539	71'342
	9'839'224	11'972'690
<i>Réalizable</i>		
Débiteurs	532'992	430'212
Débiteurs pour participation au P48	1'694'988	1'694'988
Actifs transitoires et autres créances	1'718'549	1'879'673
Dépôts de garantie	11'780	11'780
Impôt anticipé à récupérer	209'754	110'686
	4'168'062	4'127'339
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	14'007'286	16'100'029
ACTIF IMMOBILISE		
<i>Immobilisations corporelles</i>		
P Publics	39'821'341	37'597'575
P Habitants	24'954'576	24'306'934
P P + R	29'003'575	77'952'680
Bureaux de la fondation (Etoile)	2'351'870	2'161'230
Investissement P Etat	20'421	
Contrôle du Stationnement	6'061	893'123
Solaire "Etoile"	1'113'450	1'027'340
Dancing "Bypass"	2'400'000	2'100'000
Bar Expresso	27'000	17'860
Chantier Genève-Plage	47'134'574	119'341
Autres études et chantiers	739'818	671'529
Autres immobilisations	378'374	230'596
Informatique de gestion financière	386'562	471'212
Véhicules	14'733	33'727
	148'352'354	147'583'146
<i>Immobilisations financières</i>		
P Cornavin SA		
- Titres	4'511'000	4'578'000
- Créance chirographaire	2'255'500	2'265'500
P Plainpalais SA		
- Titres	2'187'500	2'187'500
- Créance chirographaire	1'960'000	1'960'000
Prêt à long terme		
Prêt Bypass pour installations mobiles	1'135'750	1'053'625
Autres Prêt Bypass	2'532'085	2'532'085
Musée de l'Automobile		
Titres	1	0
	14'581'836	14'576'710
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	162'934'190	162'159'856
TOTAL ACTIF	176'941'476	178'259'885

FONDATION DES PARKINGS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

PASSIF	2003 CHF	2004 CHF	2004 CHF	2004 CHF
FONDS ETRANGERS				
DETTES A COURT TERME				
Avances clients et produits reçus d'avance	912'416	1'434'990		
Frais généraux et fournisseurs à payer	4'865'910	1'431'358		
AFC, c/c TVA	137'861			
Retenues de garantie à payer	1'300'734	80'245		
Autres provisions Bypass	620'000	915'080		
Exploitation P Etat	1'416'931	2'495'127		
Restitution aux Parkings Tiers	107'637	814'502		
Dépôts locataires, divers	246'760	242'190		
Provision sur exercices antérieurs	2'688'253	546'072		
	12'296'502	7'959'564		
DETTES A LONG TERME				
Dettes long terme rémunérées				
Crédits de construction				
P Genève-Plage Crédit construction	0	0		
Emprunts bancaires				
Emprunt COOP (ex B.C.G.) Etoile	15'000'000	15'000'000		
Emprunt COOP - P Sous-Moulin	10'000'000	10'000'000		
Emprunt Migros - Genève-Plage	35'000'000	48'000'000		
Emprunt B.C.G.	53'000'000	45'000'000		
	113'000'000	118'000'000		
Dettes long terme non rémunérées				
Part Ville Genève	3'000'000	3'000'000		
Part BCG	1'000'000	1'000'002		
	4'000'000	4'000'002		
Provision pour Bypass	2'700'000	3'585'710		
TOTAL DES FONDS ETRANGERS	131'996'502	133'545'275		
FONDS PROPRES				
			Dissolution de la réserve macarons	Fonds propres après dissolution
Fonds statutaires	41'208'252	39'948'007	2'896'968	42'844'975
Capital et réserves				
Capital	100'000	100'000		100'000
Fonds réserve générale	2'000'000	2'000'000		2'000'000
Réserve macarons	2'896'968	2'896'968	-2'896'968	0
Résultat de l'exercice	-1'260'245	-230'365		-230'365
	3'736'723	4'766'603		1'869'635
TOTAL DES FONDS PROPRES	44'944'975	44'714'610	0	44'714'610
TOTAL PASSIF	176'941'476	178'259'885		

NOMBRE DE MACARONS DELIVRES

SECTEURS	Mise en service	janvier 04			fevrier 04			mars 04			avril 04			mai 04			juin 04			Total
		Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	
D Eaux-Vives	01.11.1998	2'311	278	2'589	2'308	275	2'583	2'306	276	2'582	2'303	278	2'581	2'307	280	2'587	2'303	280	2'583	
E Tranchées-Rive	01.07.1999	991	235	1'226	988	235	1'223	1'016	241	1'257	1'033	247	1'280	1'046	250	1'296	1'045	253	1'298	
EB Cité		756	178	934	753	182	935	765	182	947	777	187	964	792	189	981	793	189	982	
				2'160			2'168			2'204			2'244			2'277			2'280	
F Florissant	01.08.2000	1'609	143	1'752	1'633	143	1'776	1'637	144	1'781	1'653	149	1'802	1'653	152	1'805	1'620	149	1'769	
G Champel	01.12.2000	2'034	208	2'242	2'049	213	2'262	2'063	213	2'276	2'066	217	2'283	2'089	217	2'306	2'087	216	2'303	
H Cluse	01.07.2000	2'439	136	2'575	2'448	145	2'593	2'472	142	2'614	2'510	144	2'654	2'541	143	2'684	2'535	144	2'679	
Hb/Hc Cluse		14	2	16	14	2	16	15	2	17	12	2	14	12	3	15	12	3	15	
				2'591			2'609			2'631			2'668			2'689			2'694	
I Jonction	01.03.2000	2'252	144	2'396	2'260	144	2'404	2'161	140	2'301	2'150	138	2'288	2'149	143	2'292	2'145	143	2'288	
IC Bastions		42	9	51	41	9	50	40	8	48	40	8	48	39	8	47	39	8	47	
				2'447			2'454			2'349			2'336			2'339			2'335	
J St-Jean	01.07.2001	2'047	108	2'155	2'080	110	2'190	2'094	111	2'205	2'111	112	2'223	2'121	113	2'234	2'121	114	2'235	
JA St-Gervais		30	4	34	31	6	37	32	6	38	34	6	40	35	8	43	35	8	43	
				2'189			2'227			2'243			2'263			2'277			2'278	
K Grand-Pré	01.11.1999	2'067	110	2'177	2'080	110	2'190	2'084	112	2'196	2'095	113	2'208	2'113	114	2'227	2'120	114	2'234	
KA St-Gervais		120	12	132	120	12	132	117	12	129	119	12	131	120	12	132	119	12	131	
				2'309			2'322			2'325			2'339			2'359			2'365	
L Palquis	01.01.1999	1'600	192	1'792	1'592	189	1'781	1'608	191	1'799	1'621	191	1'812	1'610	190	1'800	1'608	189	1'797	
LA St-Gervais		69	17	86	70	17	87	67	17	84	68	18	86	63	19	82	62	19	81	
				1'878			1'868			1'883			1'998			1'982			1'878	
M Nations	01.04.2002	645	12	657	658	12	670	675	13	688	652	14	666	651	14	665	647	14	661	
N Sécheron	01.01.2002	157	15	172	159	15	174	158	14	172	161	14	175	156	14	170	157	14	171	
O Acacias	01.04.2004										237	11	248	376	26	402	390	27	417	
Q Cité Vieusseux	01.09.2004																			
TOTALUX				20'966			21'113			21'134			21'503			21'768			21'734	
B Cité	15.05.1999	158	42	200	161	40	201	160	41	201	168	42	230	168	43	211	168	44	212	
BB		431	176	607	434	175	609	438	173	611	479	227	706	451	176	627	454	180	634	
TOTALUX				807			810			812			936			838			846	

NOMBRE DE MACARONS DELIVRES

SECTEURS	Mise en service	juillet 04			août 04			septembre 04			octobre 04			novembre 04			décembre 04		
		Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total
D Eaux-Vives	01.11.1994	2'288	274	2'562	2'304	275	2'579	2'311	279	2'590	2'319	278	2'597	2'258	276	2'534	2'257	274	2'531
E Tranchées-Rive	01.07.1999	1'029	254	1'283	1'027	250	1'277	1'022	256	1'278	1'032	260	1'292	1'040	265	1'305	1'040	268	1'308
EB Cité		783	201	984	789	204	993	803	206	1'009	810	206	1'016	825	210	1'035	816	214	1'030
				2'267			2'270			2'287			2'308			2'340			2'338
F Florissant	01.04.2000	1'611	150	1'761	1'618	149	1'767	1'631	125	1'756	1'632	119	1'751	1'637	121	1'758	1'644	124	1'768
G Champel	01.12.2000	2'104	214	2'318	2'119	218	2'337	2'138	221	2'359	2'156	227	2'383	2'179	230	2'409	2'091	227	2'318
H Cluse	01.07.2000	2'483	143	2'626	2'475	142	2'617	2'477	138	2'615	2'494	140	2'634	2'501	141	2'642	2'501	140	2'641
Hb/Hc Cluse		14	3	17	14	3	17	14	4	18	14	4	18	13	4	17	14	5	19
				2'643			2'634			2'633			2'652			2'659			2'660
I Jonction	01.03.2000	2'167	141	2'308	2'171	143	2'314	2'203	143	2'346	2'211	148	2'359	2'230	148	2'378	2'235	150	2'385
IC Bastions		39	8	47	39	8	47	41	8	49	42	8	50	40	8	48	39	8	47
				2'355			2'361			2'395			2'409			2'426			2'432
J St-Jean	01.07.2001	2'025	117	2'142	2'024	117	2'141	2'035	121	2'156	2'048	123	2'171	2'060	127	2'187	2'072	126	2'198
JA St-Gervais		36	7	43	37	7	44	39	7	46	38	7	45	37	7	44	37	7	44
				2'185			2'185			2'202			2'216			2'231			2'242
K Grand-Pré	01.11.1999	2'152	116	2'268	2'183	119	2'302	2'215	123	2'338	2'244	127	2'371	2'214	127	2'341	2'202	125	2'327
KA St-Gervais		118	12	130	117	12	129	116	12	128	116	11	127	113	13	126	105	13	118
				2'398			2'431			2'466			2'498			2'467			2'445
L Pâquis	01.01.1999	1'607	190	1'797	1'602	189	1'791	1'609	188	1'797	1'610	190	1'800	1'599	185	1'784	1'607	184	1'791
LA St-Gervais		64	19	83	65	19	84	65	21	86	65	21	86	65	20	85	66	20	86
				1'880			1'875			1'883			1'886			1'869			1'877
M Nations	01.04.2002	642	14	656	651	15	666	657	13	670	660	12	672	664	13	677	670	13	683
N Sécheron	01.01.2002	162	14	176	165	14	179	166	14	180	164	14	178	166	14	180	165	15	180
O Acacias	01.04.2004	468	33	501	468	37	505	514	42	556	535	47	582	559	50	609	588	52	620
Q Cité Vieusseux	01.03.2004			21'702	605	15	620	962	27	989			22'132	1'203	46	1'249	1'272	51	1'323
TOTAUX							22'429			22'966			23'408			23'940			24'417
BB Cité	15.05.1999	167	45	212	169	45	214	181	45	226	184	42	226	186	43	229	185	44	229
		458	181	639	463	183	646	466	196	662	478	197	675	478	211	689	479	212	691
TOTAUX				851			860			888			901			918			920

FONDATION DES PARKINGS
COMPTE DE PROFITS ET PERTES PAR NATURE

Montant en CHF

PRODUITS	COMPTES 2003		COMPTES T1 2004		COMPTES T2 2004		COMPTES T3 2004		COMPTES T4 2004		COMPTES 2004		BUDGET 2004	Exart 04/03	BUDGET 2005
	Fr.														
Progres produits de la Fondation	2'111'226	6'0304	134	771'381	10'940	84'7698	1'819'079	174'0000	-33%	1'660'000					
Produits des participations (Comavin + Plainpals)	330'000	62'500	84'000	105'000	165'44	2'87'89	5'000	5'000	-52%	15'000					
Produits financiers	353'068	87'368	101'721	97'528	384'000	384'000	324'900	324'900	13%	400'000					
Redevance pour gestion de parkings (Comavin, Plainpals, Priure)	3'3059	14'9796	33'116	39'806	65'377	121'387	259'487	205'000	42%	48'000					
Redevance gestion P. Tiers (Tribune, Nations, Bellevue)	14'9796								73%	290'000					
Honoraires et produits divers															
Total des propres produits de la fondation	3'043'953	183'118	27'720	1'034'726	1'212'781	2'707'895	2'957'900	2'749'000	-11%						
Produits de l'exploitation															
Abonnements															
Publics	2'057'385	504'727	501'280	503'056	518'891	2'027'954	1'981'350	2'056'000	-1%	2'056'000					
Habitants	2'531'550	633'256	635'023	640'057	640'191	2'548'557	2'515'000	2'565'000	1%	2'565'000					
P+R	2'198'961	640'440	727'189	733'968	796'400	2'899'997	2'932'810	3'580'980	32%	3'580'980					
Macarons	3'329'342	1'251'126	1'051'126	1'545'050	880'220	4'744'346	4'338'000	4'200'000	21%	4'200'000					
	10'715'138	3'046'373	2'914'617	3'422'171	2'837'702	12'220'863	11'767'160	12'401'980	14%						
Parcage horaire															
Publics	3'294'610	1'579'627	954'438	622'237	973'830	4'130'332	3'373'000	3'950'200	25%	3'950'200					
Habitants	1'3215	3'978	4'265	1'873	4'244	14'360	12'000	17'500	9%	17'500					
P+R	336'554	130'462	77'325	183'439	1'26'058	517'284	366'000	541'000	54%	550'600					
	3'644'380	1'714'266	1'036'028	807'549	1'104'132	4'861'976	3'771'000	4'518'300	28%						
Autres produits d'exploitation															
Locations dépôts / surfaces	423'117	12'1632	121'631	121'631	687'32	434'626	567'000	331'780	3%	331'780					
Redevances tiers / Publicités	301'049	6'800	3'402	35'009	664'14	11'142'25	102'900	96'000	-63%	96'000					
Vente Energie "Solaire"	124'956	16'705	30'202	46'837	20'531	114'275	118'000	126'000	-8%	126'000					
Loyer Dancing Bybass/Bar Espresso	251'942	42'480	42'480	133'782	3'203	221'945	235'000	250'000	-12%	250'000					
Divers	696'627	4'878	61'702	124'470	168'917	1'307'968	1'047'900	832'80	-64%	25'000					
	1'797'491	192'295	259'417	219'150	459'376	1'130'238	1'047'900	832'80	-37%						
Redevances Horodateurs / service station. / tri-monnaie	11'332'25	843'927	1'260'434	1'000'793	1'675'886	4'780'940	4'168'500	6'008'700	32%						
Total produits exploitation des parkings	172'802'33	57'967'61	547'049	5'449'663	6'077'086	22'794'017	20'754'560	23'758'260	32%						
TOTAL DES PRODUITS	20'333'866	5'979'879	574'767	6'484'389	7'289'878	25'501'913	23'712'460	26'507'260	25%						

FONDATION DES PARKINGS
COMpte DE PROFITS ET PERTES PAR NATURE

Montant en CHF		COMPTES 2003	COMPTES T1 2004	COMPTES T2 2004	COMPTES T3 2004	COMPTES T4 2004	COMPTES 2004	BUDGET 2004	Ecart 00/03	BUDGET 2005
CHARGES PROPRES										
Conseil de fondation										
		97'900				65'135	65'135	80'000	-3%	126'000
	Journaux de présence	6'740			717	2'600	3'317	4'200	-00%	13'000
	Charges sociales	2'945			717	0	0	10'000	13%	10'000
	Frais divers	107'585	0	0	0	67'535	68'452	94'200	-36%	149'000
Personnel										
	Traitement des employés	14'161'566	422'747	374'943	373'610	3'610'233	1'532'222	1'750'000	8%	1'696'000
	Personnel temporaire	69'071	79'549	89'377	13'549	0	0	0	164%	50'000
	Charges sociales	34'1763	72'281	103'638	98'060	852'48	359'327	400'000	5%	384'000
	Indemnités Messinocrates	25'339				21'934	0	45'000	-100%	0
	Frais divers	73'027				0	0	0	0%	60'000
		2'134'182	599'915	597'299	491'080	4'677'66	2'156'060	2'195'000	1%	2'230'000
	Réclamation charges du Centre de Contrôle	-3'247'917	-864'615	-949'395	-832'262	-4'692'27	-3'919'898		8%	-3'596'970
	Charges du Centre de Contrôle	3'917'886	636'319	986'699	971'663	8'241	3'892'861	3'700'000	5%	3'700'000
	Impression à la charge de la Fondation	259'461	33'794	49'113	36'341	34'713	173'974	0	-35%	282'210
Locaux										
	Chauffage/Ventilation	30'616	7'569	6'768	3'371	9978	27'385	24'000	-11%	35'000
	Eclairage	21'458	3'830	4'351	4'541	6'250	19'972	14'000	-9%	22'000
	Armoires, containers, surveillance	11'582	1'192	1'192	3'933	3'67	6'700	25'000	98%	25'000
	Aménagement bureau	85'770	25'698	26'669	17'161	20'465	90'133	81'000	5%	104'000
Administration générale										
	TVA	484'948				1'090	1'090	200'000	-100%	0
	Matériel pour déjeuners, dîners	53'471				0	0	0	0%	20'000
	Mobilier, machines, informatique	61'622	20'026	42'625	32'497	-1833	93'715	50'000	75%	110'000
	Fournitures de bureau	42'761	8'033	4'482	13'056	14'449	40'020	40'000	-30%	40'000
	Entretien, installations, machines de bureau	109'459	42'761	4'557	8'753	8'529	30'360	160'000	-29%	80'000
	Posts, téléphone	31'732	59'758	-14'272	57'330	13'347	90'000	22%	120'000	
	Assurances générales	23'117	23'117	0	0	0	0	0	0%	0
	Assurances accidents	740	1'219	348	1'778	397	3'742	1'000	-60%	50'000
	Communication / Publicité / PP	13'570	0	0	0	0	0	80'000	-100%	80'000
	Frais divers	17'653	12'335	11'534	1'686	9'018	23'973	22'000	33%	20'000
	Frais bancaires	2'622	13'291	-11'996	-1'386	0	0	9'000	-100%	20'000
	Honoraires prestataires externes	668'529	67'624	42'226	30'712	145'772	285'364	100'000	-57%	300'000
	Recherche et développement informatique	1'501'313	171'523	135'948	71'261	244'229	622'060	761'000	-9%	900'000
Etudes										
	Généralistes	7'149	1'535	104	118	1'919	3'675	10'000	-100%	10'000
	Voies et études	10'392	1'535	104	118	1'919	3'675	20'000	-69%	20'000
Info-Parking										
	PAR	497'55		1'324	762	762	3'948	10'000	44%	30'000
	Publicité	28'025	2'069	3'506	21'668	69'127	96'250	0	243%	20'000
Amortissement s/ Immobilisations propres										
	Immobilisation informatique	31'777	7'585	7'687	7'687	7'687	30'954	291'30	4%	450'000
	Info-Parking	7'000	24'247	24'247	34'716	37'106	119'871	210'000	162%	237'000
	Bureaux fondation	44'512	11'335	11'459	11'459	4'558	44'512	44'512	0%	46'000
	Parking Balaille	135'284	33'782	33'782	34'153	34'153	135'970	130'000	2%	136'000
	Blaq Tires	5'842							-100%	0
	Frais divers	20'7081	76'949	87'580	90'385	331'933	407'642	407'642	18%	474'000
Charges sur exercices antérieurs										
Abandon quote-part de petits de participation										
		2'338'253					488'986	19'833		0
Total des propres charges de la Fondation										
		6'824'836	931'333	890'412	726'598	1'475'770	4'024'417	3'568'642	-41%	4'129'230
Total des propres charges hors ex. antérieurs										
		4'482'583	937'333	890'412	726'598	1'016'674	3'969'747	3'969'742	-20%	4'729'230

COMPTE DE PROFITS ET PERTES PAR NATURE

Montant en CHF		CHARGES EXPLOITATION							COMPTES	COMPTES	COMPTES	COMPTES	COMPTES	COMPTES	BUDGET	Evén	BUDGET
		2003	T1 2004	T2 2004	T3 2004	T4 2004	2004	2004	2004	2004	2004	2004	2004	2004	2004	2004	2004
Frais généraux																	
Publics		614173	395798	94189	113375	131110	734463	390630	20%	848650							
Habitants		237562	61909	60966	100938	69687	253791	235120	24%	240720							
P-R		1272954	374905	410397	412633	518189	1716123	1540960	39%	1'950'000							
Microns		77965	2032	79	7445	8911	18367	85000	-76%	0							
Solaire		22734	0	5444	2722	2722	10987	68000	-50%	0							
Hoodateurs / services station. / Ir-ronnale		11160	52075	15713	20375	6181	63984	89000	74%	168000							
		2239246	880710	589276	657376	736889	2667615	2'340'710	24%	3'286'686							
Frais de personnel																	
Publics		1'387714	441596	244390	189688	220860	1'096533	1413700	-21%	910767							
Habitants		52878	17585	18353	16740	16740	69239	115000	31%	53034							
P-R		569258	173893	195387	212318	185044	767242	877500	39%	831395							
Microns		146267	39062	35454	39658	39103	153278	202000	5%	162000							
Hoodateurs / services station. / Ir-ronnale		519374	509548	537861	527191	553466	2'128067	2'032000	310%	2'632000							
		2679091	1'161'683	1'032'045	983416	1'015'214	4'214'358	4'641'906	58%	4'589'296							
Frais d'exploitation																	
Publics		832'149	188987	162987	160356	135769	650699	648500	-32%	800600							
Habitants		259274	59480	53928	41074	70555	220668	280200	-19%	288000							
P-R		270986	91729	117045	89440	134090	432304	412800	60%	556150							
Microns		0	438	0	34384	3457	49938	88000	0%	34000							
Solaire		0	5000	0	1458	0	6458	47000	0%	0							
Hoodateurs / services station. / Ir-ronnale		244924	281267	301231	178104	249693	1'010'296	312000	312%	1'035000							
		1'607'332	626'801	646'950	504'916	596'593	2'314'760	1'721'900	48%	2'760'750							
Frais d'entretien																	
Publics		283826	79294	69488	46352	66381	260515	268500	-6%	259600							
Habitants		98614	18659	15787	29265	34767	98477	148500	3%	120500							
P-R		238248	64826	92169	67755	73928	298478	185000	25%	301100							
Solaire		16370	0	0	0	0	0	0	-100%	0							
Bypass/Bar Espresso		4397	4042	12331	5040	4097	25510	53000	480%	7000							
Hoodateurs / services station. / Ir-ronnale		0	0	0	0	0	0	0	0%	0							
		638455	166620	189775	147412	179174	682980	641000	7%	688200							
Frais financiers																	
Publics		1'268684	318122	347596	333162	336545	1'336625	1'321000	9%	1'337000							
Habitants		629980	155318	171489	163979	162814	652470	701000	6%	691400							
P-R		1'028046	504897	557489	573195	583354	2'216'925	2'391000	116%	2'671'900							
		2919710	978327	1'076544	1'068236	1'082713	4'206920	4'413000	44%	4'983900							
Charges petits P-R / Etudes divers P-R																	
Etude avant projet Parkings Habitants																	
Provision pour risques																	
Provision sur Bypass		0	0	0	0	0	0	0	0%	0							
Amortissement s/ immobilisations parkings																	
Publics		2'237'085	552905	558978	558978	558978	2'223'766	2'406'100	-1%	1'984000							
Habitants		720173	170909	159465	159465	159465	647642	648500	-10%	631000							
P-R		1'389631	770205	806036	802315	443389	3'682995	3'688000	103%	3'102'500							
Petits P-R / autres P-R		86760	21410	21845	21845	21845	86110	80000	6%	80000							
Donc/Bypass/Bar		309000	76983	77707	309140	309140	309140	309000	6%	310000							
Microns		3560	885	885	885	885	3560	3560	0%	4000							
Hoodateurs / services station. / Ir-ronnale		8540	20298	381022	33794	138412	172000	146000	146%	155000							
		4758039	1'614'775	1'664'200	1'657'527	1'296'323	6'231'525	7'392'510	31%	6'302'760							
Total des charges d'exploitation		14'935'275	5'453'617	5'195'392	5'022'145	6'037'011	21'708'165	21'295'020	46%	22'79'8346							
Total charges d'exploitation hors Bypass		14'839'275	5'453'617	5'195'392	5'022'145	4'903'905	20'879'058	21'295'020	39%	22'581'746.20							

FONDATION DES PARKINGS
 COMPTE DE PROFITS ET PERTES PAR NATURE

RECAPITULATIF

Montant en CHF

COMPTES 2003	COMPTES T1_2004	COMPTES T2_2004	COMPTES T3_2004	COMPTES T4_2004	COMPTES 2004	BUDGET 2004	Ecart 04/03	BUDGET 2005
20 333'886	59'79'879	574'77'67	6'484'389	7'289'878	25'501'913	23'712'460	25%	26'507'260
21'657'111	6'384'951	6'085'804	5'748'742	7'512'761	25'732'278	24'963'862	19%	26'928'777
-1'323'725	-405'071	-338'037	735'647	-222'904	-230'365	-1'151'402		-420'917

TOTAL DES PRODUITS

TOTAL DES CHARGES

RESULTAT BRUT DES ACTIVITES

Analyse du résultat ci-dessus par rubrique :

Bénéfice macarons	3'701'850	1'225'533	1'003'049	1'462'668	827'954	4'519'204	22%	3'910'000
Frais financiers et Amortissements "Habitants" et P+R	-3'764'829	-1'801'319	-1'692'787	-1'698'354	-1'349'472	-6'341'932	68%	-7'096'750
(1) Ecart entre les deux rubriques	-629'79	-375'787	-689'738	-235'686	-521'518	-1'822'728	2794%	-3'186'750

(2) Revenus du Service du Stationnement

0	-141'974	274'641	202'241	770'850	1'105'756	1'395'000		1'653'000
----------	-----------------	----------------	----------------	----------------	------------------	------------------	--	------------------

RESULTAT HORS (1) et (2)

-1'260'245	112'689	77'060	769'092	-472'237	486'605	-1'346'402		1'112'833
-------------------	----------------	---------------	----------------	-----------------	----------------	-------------------	--	------------------

A titre indicatif, hors Bypass et charges sur exercices antérieurs :

Charges sur exercices antérieurs	-2'338'253	0	0	0	-458'896	0		0
Provision Bypass	1'078'008	112'689	77'060	769'092	-1'130'106	-1'346'402	89%	1'112'833
Résultat hors ch.exercices antérieurs & Bypass					2'075'607	-1'346'402		

FONDATION DES PARKINGS

RESULTAT DES PARKINGS "PUBLICS"

	Alpes	Gare Eaux-Vives	P 49	P 48	P 26	St-Antoine	Coudriers	Total
Nombre de places	350	80	1300		1050	500	125	3'405
Nombre d'abonnements	320	67			213	171		771
PRODUITS								
Abonnements	1'90'403	104'625		488'866	311'430	421'496		2'027'954
Parcage horaire	419'437	61'265	433'841		828'962	1'866'608	31'353	4'130'332
Dépôts, locaux	75'600				259'620	45'000		380'220
Redevances tiers / publicité	2'090			0	21'284	21'760		45'134
Divers	19'029	205	20'344		152'026	23'060	0	214'663
TOTAL DES PRODUITS	1'706'559	166'095	454'186	488'866	1'573'321	2'377'923	31'353	6'798'303
CHARGES								
Frais généraux	94'693	801	162'579	288'206	110'384	77'412	387	734'463
Frais de personnel	230'829	7'393	154'701	927'88	181'539	420'722	8'561	1'096'533
Frais d'exploitation	109'524	704	34'978	34'978	175'248	269'621	507	650'699
Frais d'entretien	37'955	7'785	64'541	14'994	58'680	70'343	6'217	260'515
TOTAL DES CHARGES	473'000	16'683	441'939	430'966	525'851	838'098	15'673	2'742'210
RESULTAT D'EXPLOITATION	1'233'559	149'412	12'246	57'900	1'047'470	1'539'825	15'680	4'056'093
Frais financiers	404'470	0	74'335	91'048	214'906	550'666	0	1'335'425
Amortissements comptables	258'660	0	453'244	119'762	502'100	890'000	0	2'223'766
BENEFICE NET	570'429	149'412	-515'333	-152'910	330'464	99'160	15'680	1'165'144
PERTE NETTE								-668'243
								496'902

FONDATION DES PARKINGS

RESULTAT DES PARKINGS "HABITANTS"

	Prieuré	Tilleuls	Vieux-Moulin	Gd-Communes	Encyclopédie	Total
Nombre de places	560	412	200	300	26	1'498
Nombres d'abonnements	523	397	155	223		1'298
PRODUITS						
Abonnements	1'236'366	759'870	273'316	279'015	0	2'548'567
Parcage horaire	0	0	0	0	14'360	14'360
Dépôts	8'781	0	15'025	0	0	23'806
Redevances tiers / publicité	0	0	0	1'956	0	1'956
Divers	1'139	21'565	519	2'296	0	25'518
TOTAL DES PRODUITS	1'246'286	781'435	288'859	283'267	14'360	2'614'207
CHARGES						
Frais généraux	146'430	57'744	25'705	13'691	222	243'791
Gestion	50'000	0	0	0	0	50'000
Frais de personnel	14'398	14'398	17'109	17'886	5'448	69'239
Frais d'exploitation	101'426	61'486	42'709	19'447	0	225'068
Frais d'entretien	36'448	49'369	5'657	7'003	0	98'477
TOTAL DES CHARGES	348'701	182'997	91'179	58'027	5'670	686'574
RESULTAT D'EXPLOITATION	897'585	598'438	197'680	225'240	8'690	1'927'633
Frais financiers	299'155	209'159	99'903	44'253	0	652'470
Amortissements comptables	305'912	248'180	93'550	0	0	647'642
BENEFICE NET	292'517	141'099	4'227	180'988	8'690	627'521
PERTE NETTE	0					0
						627'521

FONDATION DES PARKINGS

RESULTAT DES PARKINGS P+R

	Sous-Moulin	Etoile	Bachel 1 (TFO)	Bachel 2 (ext.)	Les Mouilles	Mollesvélaz	Balauret	Pré-Bois	Célogy	Bemax	Veyrier	G4-Stationax	Frontenax	GE Plage	Sécheron	Total
Nbres de places	470	575	50	100	100	380	150	240	240	80	50	50	25	900	100	3270
Nbres d'abonnements P+R	458	356	44	85	17	407	103	30900	0	0	10	9	29	599	61	2304
Nbres d'abonnements privés	7	29			2			87		02				31		272
PRODUITS																
Abonnements	477901	622200	56096	113922	129505	489974	123646	77117	0	69473	13943	23647	31985	545724	85863	2899987
Placements	126700	134728	0	41986	0	11711	0	0	0	12565	0	0	3194	183370	0	900000
Dépôts / Subside	600	0	0	0	0	33176	0	30900	0	0	0	0	0	0	0	30000
Redevances tiers / publicité	19	7433	0	19	46	0	0	232	19	0	0	0	0	31159	0	64335
Divers														19	0	7786
TOTAL DES PRODUITS	604400	824401	56096	155923	129551	514961	123646	110650	19	82062	13943	23647	34907	760772	85863	3520902
CHARGES																
Frais généraux	316563	341389	33275	70042	31891	306782	74889	3821	229	42282	12888	22158	18951	406710	34854	1716123
Frais de personnel	187790	191366	3845	19106	3545	126684	8476	6539	0	10207	957	6904	7995	191488	2729	78742
Frais d'exploitation	56904	102619	0	55	1310	70545	0	5435	0	76	0	144	0	165612	29404	432304
Frais d'entretien	56088	20712	4401	3153	0	26524	0	11728	0	5274	0	0	3153	60936	38009	298478
TOTAL DES CHARGES	617045	726987	41321	92358	37046	530445	83165	27623	229	57839	13946	29206	29988	824747	103395	3214148
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12586	98314	14575	63566	92505	-15384	40481	83127	-210	24223	97	-5559	4908	-64474	-17532	305955
Frais financiers	372739	579452	0	0	0	45733	0	0	0	0	0	0	0	1221302	0	2218925
Amortissements comptables	487080	694099	0	35354	7590	147572	0	0	0	0	0	0	0	1451200	0	2622895
BENEFICE NET	-872404	-1174936	14575	28214	84915	-208889	40481	83127	-210	24223	97	-5559	4908	-2736976	-17532	280541
PERTE NETTE																-4738985

FONDATION DES PARKINGS

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES

	Macarons	Service Stationnement Voie publique Tri-monnaie	Total
PRODUITS			
Recettes NETTES			
Recettes tri monnaie	4'681'120	4'099'177	8'780'297
Redevances tiers / publicité		681'127	681'127
Divers	63'226	636	63'862
TOTAL DES PRODUITS	4'744'346	4'780'940	9'525'287
CHARGES			
Frais généraux	18'367	93'984	112'351
Frais de personnel	153'278	2'128'067	2'281'344
Frais d'exploitation	49'938	1'010'295	1'060'232
Frais d'entretien			
TOTAL DES CHARGES	221'582	3'232'345	3'453'928
RESULTAT D'EXPLOITATION	4'522'764	1'548'595	6'071'359
Amortissements comptables	3'560	138'412	141'972
BENEFICE NET	4'519'204	1'410'183	5'929'387
PERTE NETTE			0
			5'929'387

FONDATION DES PARKINGS

RESULTAT D'EXPLOITATIONS DIVERSES

	Solaire	Bypass	Bar Espresso	Total
PRODUITS				
Produits	114'275			114'275
Loyer		208'557	13'387	221'945
TOTAL DES PRODUITS	114'275	208'557	13'387	336'219
CHARGES				
Frais généraux	10'887			10'887
Frais de personnel				0
Frais d'exploitation	6'458			6'458
Frais d'entretien		9'914	15'597	25'510
TOTAL DES CHARGES	17'345	9'914	15'597	42'855
RESULTAT D'EXPLOITATION	96'930	198'644	-2'209	293'365
Amortissements comptables	86'110	300'000	9'140	395'250
BENEFICE NET	10'820			10'820
PERTE NETTE		-101'356	-11'349	-112'706
				-101'886